



## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 14 juin 2019

**3<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2019-6-3-4

**Service instructeur**

DIR- Direction des routes

**Service consulté**

DIF – Direction des Finances

### **OPÉRATION DE SÉCURITÉ EN TRAVERSE D'AGGLOMÉRATION MODIFICATIONS DU PROGRAMME A 132 MILLÉSIME 2019**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver les modifications du programme A132 - millésime 2019 Opération de Sécurité en Traverse d'Agglomération (STA) sur les routes départementales du Haut-Rhin, de désaffecter et d'affecter les autorisations de programme correspondantes et d'autoriser la Présidente à signer les conventions de co-maîtrise d'ouvrage afférentes et leurs éventuels avenants.

L'Assemblée départementale a voté au Budget Primitif 2019 une autorisation de programme A132 de 4,25 M€ (ainsi que 2,25 M€ de crédits de paiement) concernant les travaux de chaussée liés aux opérations de sécurité en traverse d'agglomération et a donné délégation à la Commission Permanente pour toute procédure nécessitant des décisions spécifiques.

#### **I. Programme A132 – Millésime 2019**

Lors de sa séance du 18 janvier 2019, la Commission Permanente a retenu pour le programme A132 – Millésime 2019, une liste de 33 opérations pour un montant de 4 M€ d'autorisations de programme (annexe 1).

Par ailleurs, 0,25 M€ d'AP et 0,25 M€ de CP ont été réservés pour l'aménagement de la RD 431 à hauteur du HARTMANNSWILLERKOPF (communes de SOULTZ et WATTWILLER).

## **II. Modifications**

Dans le cadre du suivi du programme A132, il est apparu que l'opération concernant l'aménagement de la RD 3 à OSTHEIM ne pourra pas être réalisée en 2019 et sera reproposée à la Commission pour le programme 2020, libérant ainsi un budget de 150 000 € TTC.

Sur cette base, une concertation a été engagée auprès de l'ensemble des Conseillers afin de connaître leur volonté pour l'utilisation de cette somme.

Suite aux retours des différents binômes, il a été convenu que la somme ainsi libérée serait réaffectée à l'opération d'aménagement de la RD 16 en traversée de la commune de KNOERINGUE, dossier proposé mais non retenu lors de la CP du 18 janvier 2019.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de désaffecter l'autorisation de programme de l'opération d'aménagement de la RD 3 à OSTHEIM pour un montant de 150 000 € TTC ;
- d'affecter l'autorisation de programme pour l'opération d'aménagement de la RD 16 à KNOERINGUE pour un montant de 150 000 € TTC ;
- de m'autoriser à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage correspondante (modèle type validé lors de la séance du Conseil départemental du 7 décembre 2011 Rapport CG-2011-5-3-9) et ses éventuels avenants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT